



C'est la rentrée !

Page 7

Édito

L'été touche à sa fin et, dans quelques jours, ce sont près de 3 500 élèves qui sont attendus sur les bancs des écoles de Dumbéa.

Cette année encore, tout est fait afin que leur accueil se déroule dans les meilleures conditions de réussite possible, avec toujours plus de classes, une nouvelle école et un personnel motivé.

Je vous souhaite, à tous, une très bonne rentrée !

Le Maire, Georges Naturel

Dumbéa, j'aime y vivre

→ Nouveaux visages



Alice Pierre, responsable du centre culturel

Après avoir obtenu une licence d'histoire en Nouvelle-Calédonie, Alice a poursuivi sa scolarité à Toulouse, puis a été recrutée à la direction de la culture de la province Sud comme chargée d'actions culturelles, poste qu'elle occupera durant quatre ans. Elle est, depuis novembre 2012, responsable du centre culturel, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2013.

Eddy Aita, nouvel adjoint au chef de centre

Son visage ne nous est pas inconnu, mais, depuis quelques mois, Eddy Aita est devenu le nouveau chef de centre adjoint, aux côtés de Bruno Chitussi. Sapeur-pompier au centre de secours de Dumbéa depuis 2002, Eddy est aussi le président de l'amicale des sapeurs-pompiers de la commune.



→ Attention cyclones !

En fonction de l'évolution du phénomène observé par Météo-France, un code couleur avertit la population du niveau d'alerte :

Pré-alerte : une dépression est signalée dans notre zone d'observation météorologique.

Alerte Orange : un phénomène cyclonique est annoncé.

Alerte Rouge : arrivée du cyclone (la circulation est interdite).

Alerte Grise : le cyclone est passé mais tout danger n'est pas écarté.

Pour en savoir plus : www.meteo.nc

→ Halte aux feux !

Il est recommandé de débroussailler autour des habitations et le long des clôtures afin de limiter la propagation des feux.

En cas d'incendie, appelez le 18 ou le 41 00 18

Indiquez avec précision : le lieu, les abords, les moyens d'accès connus et, si possible, la direction prise par le feu.

→ Le conseil municipal a voté...

Lors des séances du 16 novembre et du 20 décembre, le conseil municipal a voté une trentaine de délibérations. Parmi celles-ci, le budget primitif 2013 qui s'élève à 4 791 541 705 francs, dont 3 563 320 415 francs en fonctionnement et 1 228 221 290 francs en investissement.

« Ce projet de budget global 2013 de la collectivité confirme la parfaite maîtrise des charges de la collectivité tout en répondant aux besoins exprimés au niveau de la Ville, explique le maire, Georges Naturel. L'année 2013 devrait

ainsi voir enfin lancées ou finalisées des opérations emblématiques pour l'amélioration de la vie de nos concitoyens, telles que l'amélioration générale et continue de la propreté urbaine sur la commune, la poursuite de nos opérations de réfection de voiries, la réalisation de la future Maison des communautés, le lancement de la vidéo-protection pour l'amélioration de la tranquillité de nos concitoyens, le projet de nouveau pôle administratif à Koutio, à la place de la vieille mairie annexe actuelle, ou encore la rénovation totale du pôle de loisirs et sportif d'Auteuil. »

→ Carnet blanc

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

Célestin Puahio et Caroline Kouathe (31 octobre) ; Stéphane Grousset et Sandrine Capon (16 novembre) ; Gwenaël Hubert et Stéphanie Robert (23 novembre) ; Alikituafenua Puko et Angélique Sealeu (30 novembre) ; Serge Brossard et Soryam Toiroro Mama (7 décembre) ; Henri Dahlan et Jacqueline Manta (12 décembre) ; Kapeliele Kalu et Eliska Kafikaila (14 décembre) ; Marius Fullagi et Marie, Vaitiaré Lakina (14 décembre) ; Jimmy Martin et Michèle Andorre (27 décembre).

→ Taxe sur les chiens

Rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent s'acquitter de la taxe canine, qui s'élève à 2 000 F, avant le 30 avril. Elle s'élèvera à 6 000 F, passé ce délai.

Vous pouvez régler cette taxe annuelle soit à la mairie (tél. : 41 40 00), soit à la mairie annexe (tél. : 41 40 30).

Rappelons que la fourrière est intercommunale. Le bâtiment est situé à Ducos, au 38 rue Nobel (tél. : 23 86 66).

→ Inscription sur les listes électorales

Attention, 2014 sera une année électorale importante avec les élections municipales et provinciales. Ainsi, pour pouvoir voter dès 2014, les nouveaux arrivants dans la commune et les jeunes majeurs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des élections (tél. : 41 40 30). Pour cela, ils doivent remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives selon le type d'élections concernées.

À la base, la qualité d'électeur suppose l'inscription sur la liste générale. Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes). Pour pouvoir voter aux élections provinciales, vous devez également être inscrit sur la liste spéciale. Si vous êtes inscrit sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrit sur le tableau annexe.

La liste générale récapitule ainsi les électeurs inscrits, d'une part, sur la liste spéciale et, d'autre part, sur le tableau annexe

Inscription sur la liste générale

Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2014) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- en outre, pour être inscrit dans la commune, il faut, soit :
 - y posséder son domicile,
 - y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2014,
 - y être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune,
 - y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire (aucune durée de résidence n'est exigée).

Pièces à produire au bureau des élections :

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- un justificatif du domicile ou des 6 mois de résidence réelle et effective exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, d'électricité, etc.).

Inscription sur la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs qui, bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur cette liste électorale, n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2013 ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des élections (tél. : 41 40 30).

Conditions à remplir :

- condition générique : être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2014 ;
- conditions spécifiques :
 - ou bien justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008,
 - ou bien être inscrit sur le tableau annexe (établi en vue du scrutin du 8 novembre 1998) et domicilié depuis 10 ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès,
 - ou bien avoir atteint l'âge de la majorité après le 31 octobre 1998 et se trouver dans l'un des trois cas suivants :
 - justifier de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie en 1998,
 - avoir eu un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998,
 - avoir un de ses parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection.

Pièces à produire au bureau des élections :

- la preuve des 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc.).

Attention :

s'ils n'ont pas été informés par la mairie de Dumbéa de leur inscription d'office, les Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec, celle-ci au plus tard le 31 décembre 2013.

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2013 inclus à la mairie annexe de Koutio. Il sera alors transmis par la mairie à une commission administrative qui se prononcera en mars 2014.

Tableau annexe

Si vous êtes inscrit dans le tableau annexe, vous ne pouvez voter que pour les élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales :

- être inscrit sur la liste générale ;
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - être majeur depuis le 1^{er} novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance),
 - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008 (fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestations de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyer ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

La ville au cœur des événements

→ Sécurité civile, un exercice grandeur nature

En décembre, un exercice de sécurité civile a été réalisé en concertation avec les services de la sécurité civile du haut-commissariat de la République. Il s'agissait de tester le plan communal de sauvegarde et la réactivité des services municipaux et des différentes institutions en charge de la distribution d'eau et d'électricité dans le cadre d'un événement simulant un débordement du barrage de la Dumbéa. Ainsi le plan communal de sauvegarde a pu être testé grandeur nature et les résultats

de l'exercice permettront de relever les points d'amélioration à travailler afin de continuer à œuvrer pour la protection des Dumbéens.



→ Forte mobilisation pour Freda



Fin décembre, pompiers de Dumbéa, police municipale et personnel du service exploitation de la Ville se sont mobilisés pour assurer le secours et la sécurité des personnes et des biens lors du passage de la dépression tropicale Freda. Une dépression qui a généré des pluies fortes et intenses...

Le centre de secours a été sollicité plus de 50 fois en 24 heures. Il est notamment intervenu pour le sauvetage de deux personnes bloquées par la crue de la Dumbéa au parc Fayard, pour fournir une bouteille d'oxygène à une personne souffrant d'insuffisance respiratoire. Il est intervenu sur quatre accidents de la route. Il a en outre effectué, en collaboration avec les agents des services techniques de la Ville et la police municipale, très présents également, de nombreuses opérations sur la voie publique afin de sécuriser les axes routiers (débitage et évacuation des arbres arrachés, mise en place d'une signalisation temporaire, vérification des creeks et des cours d'eau, information auprès des administrés, sécurisation des voies de circulation...).

Cette mobilisation se poursuit à l'heure actuelle avec l'aide d'entreprises privées pour remettre en état les chaussées et les accotements sur l'ensemble du réseau routier de la commune.

Soutien à la communauté wallisienne

Le maire et le conseil municipal de la Ville de Dumbéa tiennent à apporter leur soutien à la communauté wallisienne durement frappée, en décembre dernier, par le cyclone Evan.

À ce titre, la Ville a pris l'initiative d'octroyer une aide exceptionnelle de 500 000 francs, sous la forme d'une subvention versée à la Croix-Rouge, destinée à soutenir la population locale à l'heure où des dégâts très importants sont à déplorer sur l'archipel.

D'autres mobilisations ont été organisées à Dumbéa, comme celle de l'association Arawa ensemble, qui a récolté des denrées de première nécessité pour les victimes du cyclone (notre photo).



→ Des vacances bien remplies !



En janvier, enfants, adolescents et adultes se sont vu proposer de nombreuses animations culturelles et sportives, des centres de vacances et de loisirs ou des sorties en famille. Mis en place par la Ville de Dumbéa et ses partenaires, ces moments de détente et de loisirs dans les maisons de quartier ou au grand air ont enchanté bon nombre de vacanciers !



→ Douze auxiliaires de proximité recrutés

En janvier, avec l'aide de la province Sud, douze personnes ont été recrutées pour suivre une formation d'auxiliaire de proximité : stage à l'école de police nationale, à Normandie, puis immersion d'une semaine au sein de la police municipale afin de se familiariser avec le terrain et d'être reconnu dans les maisons de quartier de la ville. Ces nouveaux auxiliaires de proximité œuvrent aujourd'hui au sein de la commune avec pour missions principales d'être au plus proche des administrés, d'assurer une présence



dans les quartiers et aux abords des établissements scolaires, d'assister la population et de servir de relais aux services municipaux.

→ Nouvelle agence Enercal à Koutio



Depuis le 17 décembre, la nouvelle agence Enercal accueille sa clientèle au Centre Urbain de Koutio (CUK), 30 rue Paul-Émile Victor. Sollicitée par le maire afin de faire face à la très forte augmentation du nombre de clients sur l'agglomération, cette nouvelle agence

dispose de sept guichets (dont deux sont équipés d'un box isolé pour les opérations plus longues et les personnes à mobilité réduite), d'un automate distributeur de tickets facilitant la file d'attente, d'une plateforme téléphonique permettant de traiter les nombreux appels téléphoniques, d'un parking pour la clientèle...



→ Club canin de Dumbéa

En novembre dernier, le club canin de Dumbéa recevait le formateur suédois John Eklöf, une pointure internationale venue animer un « stage d'obéissance » auquel ont participé de nombreux maîtres et chiens.



Une ville à l'écoute

→ Les seniors à l'honneur

En décembre dernier, la Ville de Dumbéa, en partenariat avec le FSH et le Lions club, a organisé un déjeuner et un après-midi dansant au Méridien pour les personnes âgées de la commune.

Deux cents personnes, membres d'associations de personnes âgées,

suivies par le CCAS, ou encore, tout simplement, ayant plus de 70 ans et domiciliées dans la commune, ont participé à cette journée festive.

C'est l'orchestre Les Spiders qui a animé ce chaleureux rendez-vous.



→ Francisa Tissot en conférence



À l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, une soixantaine de personnes ont assisté à la conférence de Francisa Tissot.

Un rendez-vous organisé par le CCAS en novembre dernier à la médiathèque, en partenariat avec la Ville de Dumbéa et l'Agence sanitaire et sociale.

→ Les assistantes maternelles « chouchoutées » !



À l'initiative du CCAS de Dumbéa, sept assistantes maternelles ont été conviées à un cocktail organisé en leur honneur, à la mairie annexe de Koutio.

Cette année, « nos nounous » se sont fixé comme objectif de créer une association

ouverte à toutes les assistantes maternelles afin de se regrouper, de défendre leur statut et d'harmoniser les tarifs appliqués à ce jour.

→ Les rendez-vous du CCAS

Mardi 26 février, la direction du logement de la province Sud, en partenariat avec le CCAS de Dumbéa et la Sem Agglo, organise un atelier sur le thème « Mon bailleur, mon voisin et moi ».

→ Santo, un séjour riche en partage



Un groupe de femmes de Nouméa, du Mont-Dore, de Maré et de Dumbéa s'est rendu à Santo, au Vanuatu, dans le cadre d'un séjour organisé par le club Interâge de Dumbéa. Au programme, accueil par le maire de Luganville, interventions sur le thème des violences, pièce de théâtre, danses, chants, prières et visite de la pharmacie de l'hôpital provincial de Santo.

→ Les ménages à la loupe

De mars à juin 2013, le Syndicat intercommunal du Grand Nouméa réalisera une enquête sur les quatre communes de l'agglomération, dont Dumbéa. Organisée dans le cadre du contrat d'agglomération du Grand Nouméa 2011-2015, avec l'aide de l'État, de la province Sud et des quatre communes, cette enquête, confiée à l'Issee, portera sur les ménages, les logements et les déplacements.

Les foyers sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par courrier. Des enquêteurs de l'Issee les contacteront ensuite pour fixer un rendez-vous. Dans le cadre des enquêtes réalisées à domicile, l'enquêteur sera détenteur d'une carte professionnelle qu'il présentera dès son arrivée. Tous les renseignements individuels collectés à cette occasion resteront confidentiels et anonymes. Les résultats de l'enquête sont attendus pour le dernier trimestre 2013.

→ Arawa fête Noël



Le 15 décembre dernier, plus d'une centaine d'enfants de la résidence Arawa, âgés de 0 à 14 ans, ont fêté Noël à l'occasion d'une belle journée récréative organisée par l'association Arawa Ensemble, avec la participation de la direction du logement, du CCAS et du club Kiwanis.



Une ville qui bouge !

→ Les écoliers récompensés

Version bilingue

Avant leur départ pour les grandes vacances, et comme le veut la tradition à Dumbéa, les 470 élèves de CM2 des écoles communales se sont vu remettre un dictionnaire anglais/français par la Ville. Un cadeau et un outil destinés à les encourager dans leur travail scolaire et à les soutenir dans leur cycle secondaire.



Version numérique

Depuis 2009, les élèves les plus méritants de chaque classe de CM2 de la commune sont récompensés par la Ville, pour l'excellence de leur travail durant l'ensemble de l'année scolaire. Cette année, le maire et ses conseillers municipaux ont offert aux 20 élèves désignés par leurs maîtres et maîtresses une tablette numérique afin de les accompagner dans la poursuite de leurs études.



→ La Maison de la jeunesse rouvre ses portes

Temporairement fermée pour des travaux de rénovation et d'embellissement, la Maison de la jeunesse est à nouveau à la disposition du public et plus particulièrement, de la jeunesse dumbéenne.

→ L'école Louis-Bénébig affiche les couleurs !

Les élèves de l'école Louis-Bénébig ont travaillé sur un projet de fresque murale, répondant ainsi à un des dix engagements de la province Sud : « sanctuariser l'école avec la mise en place de l'opération Touche pas à mon école ». Aujourd'hui terminée, la fresque accueillera bientôt les écoliers de la prochaine rentrée !



→ Opération « Stop les tags »



«graff encadré» (réalisation de fresques dans le cadre d'une action associative ou d'ateliers proposés par la Ville) et le «graff virtuel» (réalisation de graffitis à l'aide d'outils multimédias ou d'infographie dans le cadre d'ateliers proposés par la cyber-base de Dumbéa). Au terme de cette journée, tous les participants se sont vu offrir un tee-shirt «Stop les tags», dont le graphisme a été réalisé par les jeunes lors des ateliers de graff virtuel.

En décembre dernier, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le phénomène des tags, la Ville a organisé une animation de rue au skate-parc de Koutio. Durant toute une après-midi, 150 jeunes ont pu s'initier à la technique du graff sur des supports provisoires mis en place pour l'occasion et bénéficier des conseils experts d'un intervenant spécialisé. Dans une ambiance de culture urbaine, l'opération « Stop les tags » a permis de réunir les jeunes dumbéens autour d'un projet artistique (lire aussi page 9) et de promouvoir le



→ Trophée du jumelage Lifou/Port-Vila/Dumbéa

Après Lifou en 2011, ce fut au tour de Dumbéa d'accueillir les délégations venues participer en décembre dernier au Trophée du jumelage Lifou/Port-Vila/Dumbéa. Ce tournoi de football a permis aux joueurs non licenciés des trois communes de se retrouver sportivement sur le terrain, mais également de partager des moments chaleureux à l'occasion des déjeuners collectifs et des cérémonies d'accueil et d'au revoir.

Rendez-vous est déjà pris en décembre prochain, à Port-Vila, pour le Trophée 2013 !



→ Trophée inter-quartiers, saison 2013

Mis en place dans le cadre de la prévention de la délinquance juvénile, le « Trophée inter-quartiers » de Dumbéa se déroulera tous les dimanches, de 9h à 17h30, du 7 avril au 24 novembre.

Les personnes non-licenciées, âgées de 16 à 26 ans, souhaitant pratiquer le football ou le volley-ball dans le cadre de cette animation, sont invitées à s'inscrire auprès de leur maison de quartier jusqu'au samedi 23 mars inclus.



Contacts :

- maison de quartier de Katiramona : 43 62 21 ;
- maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05 ;
- maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76.

→ Golf : bilan d'une riche saison



Ouvert tous les jours de 8h à 16h, le golf de Dumbéa a vu la visite de 200 personnes en moyenne par semaine au cours de l'année écoulée. En 2012, le très actif club de golf de Dumbéa a organisé 2 Grands Prix, 10 tournois Seniors, 11 tournois Dames, 22 compétitions, 12 tournois de la ligue, sans oublier les tournois Jeunes organisés tous les dimanches (intégrés dans les tournois réservés aux adultes).



→ Le CARD en chiffres

95 032 personnes ont fréquenté le Centre aquatique régional de Dumbéa en 2012, dont :

- 55 378 personnes pour 2 318 heures d'ouverture au public ;
- 21 346 scolaires ;
- 18 308 licenciés.



Après les conseils de quartier

Une lettre d'information propre à votre quartier



La lettre d'information répond à une demande des différents Conseils de quartier. Elle est un moyen de rendre compte et d'informer la population sur ce qui la touche au plus près : sa rue, son lotissement, son environnement immédiat.

→ Qui composent les conseils de quartier ?

Avec des élus de la Ville, ils sont composés de représentants des forces vives des différents quartiers concernés : habitants et associations. Ils constituent un lien privilégié entre les administrés et la municipalité.

Un conseil de quartier se réunit au moins une fois par trimestre, convoqué par son président. Un compte-rendu de chaque réunion est transmis au conseiller municipal en charge de la coordination des conseils de quartier, André Guerry, qui assure ensuite le suivi du traitement des dossiers à tous les échelons de la municipalité.

Une fois par an, les réunions des conseils de quartier sont ouvertes au public.

Un comité des conseils de quartier est par ailleurs composé du maire, du coordinateur des conseils de quartier, du directeur de cabinet, du secrétaire général de la mairie et de l'ensemble des présidents des conseils de quartier.

À la fin de ce mois de février, tous les Dumbéens vont recevoir la première lettre d'information relative à leur quartier. Cette lettre, composée de quatre pages et publiée trois fois dans l'année, est destinée à vous offrir des informations plus personnalisées sur votre environnement immédiat, les travaux qui y sont prévus, les animations qui y sont programmées et les gens qui y vivent. Présentation.

Suite logique de la mise en place des conseils de quartier, créés voici quatre ans, et à la demande de ces derniers, la Ville de Dumbéa va publier et distribuer à la fin du mois une lettre d'information à l'intention des Dumbéens. Cette lettre sera différente selon le secteur d'habitation et liée à la découpe géographique des conseils de quartier, soit huit secteurs au total (*lire encadré*).

Trois dans l'année

Composée de quatre pages et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, elle offrira aux habitants des renseignements plus précis sur ce qui se passe à côté de chez eux : les dates des marchés, l'agenda des animations culturelles, sportives et de loisirs, la programmation des travaux, la présentation d'une association ou encore le portrait d'un voisin.

Ce sera aussi l'occasion de mieux connaître son propre conseil de quartier, qui le compose et quelles sont ses actions.

Cette lettre sera éditée trois fois par an : fin février, début juillet et début novembre. Elle constitue un support de communication complémentaire au bulletin municipal, plus généraliste, et au site de la ville, www.ville-dumbea.nc, sur lequel les habitants pourront également télécharger les lettres en format numérique et obtenir encore plus d'informations.



Adoptée par le conseil municipal de la Ville de Dumbéa le 30 octobre 2008, la création des comités consultatifs, dénommés « comités de quartier », a posé un nouvel espace de concertation et de démocratie locale où chacun peut s'exprimer, être entendu ou émettre des idées innovantes dans la recherche d'un « mieux vivre collectif ».



→ Des conseils de quartier pour quoi faire ?

Un conseil de quartier est un lieu privilégié d'information, de dialogue et d'écoute entre les habitants, les associations et leur municipalité.

Le conseil peut proposer et être associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant son secteur géographique.

Il peut aussi se saisir de tout sujet d'intérêt général et inviter, pour en parler, les intervenants extérieurs de son choix.

La municipalité s'engage, dans la mesure du possible, à apporter une réponse à toutes les propositions et aux questions écrites formulées par les conseils de quartier.

→ Huit conseils dans la ville

Auteuil

Auteuil/Giozzy/Tonghoué
Présidente : Suzanne CASTEL

Cœur de ville

Koutio-Sud/Koueta/Palmiers/
Alamandas/Lotissement Berton/
Val d'Auteuil/Douvier-Renard/Les
Collines d'Auteuil
Président : Amasio TAUTUU

Dumbéa-sur-Mer/Plaine Adam/ Nakutakoin

Dumbéa-sur-Mer/Plaine Adam/
Nakutakoin
Président : Olivier PECQUEUX

Katiramona-Sud

Katiramona/Nondoué/Val-Suzon/
Dzumac
Président : Christian MARTIN

Koghis

Koghis/RT1/Pépinière/Hermitage
Présidente : Sylvia TUIHANI

Koutio-Est

Secal/Sic-NC/FSH secteur 1/
Jacarandas 1 et 2/GDPL
Président : Edgar CHARDON

Koutio-Ouest

FSH secteurs 2 à 6
Présidente : Andrée ZEOULA

Plaine de Koé/La Couvelée

Plaine de Koé/La Couvelée/
Calvaire
Président : Daniel BLAISE



La rentrée à Dumbéa

Pour près de 3 500 élèves du primaire

Près de 3 500 élèves sont attendus dans les 15 établissements de l'enseignement primaire de Dumbéa (écoles maternelles et élémentaires). Une nouvelle école, Renée-Fong, ouvrira ses portes à Dumbéa-sur-Mer, et 10 nouvelles classes accueilleront les enfants, portant à 155 le nombre total de classes sur la commune. Trois collèges et un lycée complètent ce bel ensemble scolaire.

→ Inscriptions 2013

La caisse des écoles de la Ville de Dumbéa invite les parents d'élèves des écoles primaires et maternelles de la commune susceptibles d'utiliser au moins l'un des services de transport, de cantine ou de garderie scolaires :

à procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s), durant la période du 4 février au 12 février inclus, auprès de la régie de la caisse des écoles, de 8h à 15h30 en continu.

Les inscriptions le 13 février s'effectueront uniquement de 8h à 12h.

Aucune inscription n'aura lieu le mercredi 13 février à partir de midi et le jeudi 14 février en matinée.

Les inscriptions reprendront le jeudi 14 février à 13 heures.

Les tarifs sont les suivants :

- **transport scolaire journalier** :
12 600 francs par enfant et par trimestre ;

- **restauration scolaire** :
8 800 francs par enfant et par mois (de février à novembre inclus) ;

- **garderie du soir** :
3 600 francs par enfant et par mois (de février à novembre inclus).

Pour la cantine et la garderie du soir, un tarif dégressif est mis en place pour les familles ayant deux ou plus de deux enfants fréquentant le même service.

ATTENTION

Quelle que soit l'inscription, chaque famille devra s'acquitter d'une adhésion annuelle de 2 000 francs, y compris pour les enfants boursiers ou pris en charge.



→ Des travaux pendant les vacances

Afin que les écoles soient opérationnelles pour cette rentrée 2013, 60 millions de travaux ont été investis par la Ville pendant ces vacances.

Cela va des travaux d'entretien pour l'ensemble des établissements à des travaux de rénovation plus importants (menuiseries, toitures, peintures) pour les écoles Paul-Duboisé, John-Higginson, Les Colibris, Alphonse-Dillenseger, ainsi que pour les cantines de Gustave-Clain et de John-Higginson.

→ « Les meilleures conditions possibles »



Daniel Blaise, premier adjoint au maire

« Comme chaque année, la Ville de Dumbéa met tout en œuvre afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles, explique Daniel Blaise, premier adjoint au maire, vice-président de la caisse des écoles. Nous faisons en sorte que chaque enfant puisse avoir son école à proximité de chez lui, dans des classes qui ne sont pas surchargées, et qu'il puisse bénéficier de tous les services pouvant lui faciliter la vie ainsi que celle de ses parents : cantine, garderie, ramassage et soutien scolaires... J'en profite pour saluer le travail des équipes municipales qui œuvrent toute l'année, vacances comprises, pour arriver à ce résultat. »

→ Rendre l'école plus facile...

La caisse des écoles a pour principal objectif de faciliter la fréquentation des classes des écoles publiques primaires et maternelles de la commune. L'établissement public communal propose toute une gamme de services destinés à faciliter la vie des écoliers et de leurs parents.

La cantine

Plus de 3 100 enfants fréquentent quotidiennement le service de restauration, un chiffre en hausse d'année en année. Dumbéa compte 16 cantines.

Le transport scolaire

353 enfants ont utilisé les six circuits mis en place quotidiennement (2 circuits dans le nord de la ville et 4 dans le sud) en 2012.

La garderie du matin

Tous les enfants peuvent être accueillis dès 7h, quotidiennement, mais, en règle générale, ils arrivent de manière échelonnée. La seule formalité pour que les parents bénéficient de ce service gratuit est une fiche de renseignements à compléter. 2 460 enfants ont bénéficié de ce service en 2012.

La garderie du soir

500 enfants sont attendus. La garderie fonctionne de 15h30 à 17h30, encadrée par des animateurs.

L'accompagnement à la scolarité

180 enfants pourront bénéficier de l'accompagnement à la scolarité qui débutera en avril dans les écoles primaires du sud de la ville.

Ce sont les enseignants qui proposent aux parents d'inscrire l'enfant à cet accompagnement. Trois centres de révision vont être organisés (février, juillet et septembre).

Un tutorat a par ailleurs été mis en place pour quinze enfants sur la période de juillet à novembre 2012, le mercredi après-midi.

Les mercredis libérés

Environ 650 enfants fréquentent les activités mises en place dans les écoles de 7h à 11h lors des mercredis pédagogiques.

L'aide aux projets des écoles

Un budget est prévu pour soutenir les projets conçus par les écoles.

→ Les contacts

Voici la liste des établissements du primaire sur Dumbéa, avec leur directeur et leur contact.

Maternelle Les Colibris	
Nadège Redon	41 82 40
Maternelle Les Jacarandas	
Christelle Merah	41 99 66
Maternelle Les Myosotis	
Magali Charlou	41 21 90
Maternelle Les Niaoulis	
Viviane Benoist	41 14 99
Maternelle L'Oasis	
Pascale Beaury	43 64 49
Maternelle Les Orangers	
Liliane Manaute	44 69 48
École élémentaire Victorien-Bardou	
Philippe Martin	41 15 50
École élémentaire Louis-Bénébig	
Christine Lepage	43 88 45
École élémentaire Gustave-Clain	
Jean-Michel Letocart	41 26 88
École élémentaire Louise-de-Greslan	
Olivier Husson	41 99 80
École élémentaire Paul-Duboisé	
André Guerry	41 93 00
Groupe scolaire Alphonse-Dillenseger	
Maternelle Les Bengalis	
Christian Brouard	41 23 30
Groupe scolaire Frédéric-Louis-Dorbritz	
Sheila Vallée	46 64 04
Groupe scolaire Renée-Fong	
Patricia Briault	à venir
Groupe scolaire John-Higginson	
Valérie Roumagne	41 83 18

→ Les mercredis sans cours

Mars : 6 et 27

Avril : 24

Mai : 15 et 29

Juillet : 17

Août : 7

Septembre : 18

Octobre : 2

Novembre : 20

→ Calendrier important...

Rentrée scolaire des élèves :
jeudi 14 février.

Vacances 1^{re} période :
samedi 6 au dimanche 21 avril.

Vacances 2^e période :
samedi 8 au dimanche 23 juin.

Vacances 3^e période :
samedi 10 au dimanche 25 août.

Vacances 4^e période :
samedi 12 au dimanche 27 octobre.

Début des vacances d'été :
jeudi 19 décembre.

Noël à Dumbéa !

Pendant tout le mois de décembre, Noël a été fêté à Dumbéa ! Entre les illuminations de la ville, la mise en place des boîtes aux lettres dans les différents quartiers de la commune, toute une pléiade d'animations et l'arrivée du père Noël en personne, Dumbéa était à la fête pour la plus grande joie des petits ! Retour en images sur quelques moments forts de ce mois magique...



Arrivée du père Noël – en hélicoptère ! – lors du marché de Noël, qui a ravi petits et grands, au parc Fayard.

Le 10 décembre, début des animations de Noël à Dumbéa, avec les illuminations des avenues, des ronds-points, ou encore de la mairie annexe où l'on y installe aussi une boîte aux

lettres du père Noël. Tout comme à la maison de quartier de Jacarandas (notre photo), avec l'aide de super-héros, bien sûr !...



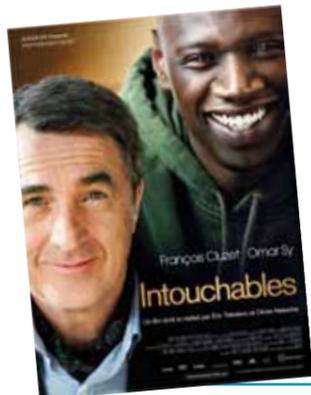
Distribution de bonbons plébiscitée à Val-Suzon, lors de la mise en place de la boîte aux lettres du père Noël, avant le feu d'artifice.



À Jacarandas, la soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.

Une ville qui s'anime

CULTURE



→ Un été au ciné

Dans le cadre de l'opération « Un été au ciné », le film aux multiples récompenses, *Intouchables*, sera diffusé le samedi 2 février au terrain de sport d'Auteuil (ou dans la salle omnisports d'Auteuil en cas de pluie).

→ Marchés Broussards et vide-greniers

Tous les mois, le Cocaf vous propose de réaliser de bonnes affaires à l'occasion du vide-greniers et du marché Broussard qu'il organise sur la commune.

Rendez-vous samedi 2 février au skate-parc de Koutio et samedi 2 mars au parc Fayard.

Les vide-greniers ont lieu de 7h à 12h, les marchés Broussards de 15h à 19h.

→ Ma ville en graff...



En décembre, dans le cadre d'un reportage sur la Ville, un groupe de jeunes Dumbéens a été invité à réaliser une fresque au skate-parc de Koutio autour du thème « Comment je vois ma ville demain, comment je m'y sens ».

Accompagnés et encadrés par l'artiste graffeur Quentin Volia, ces jeunes ont travaillé durant une semaine, entre croquis et discussions, pour aboutir

à l'œuvre finale. À cette occasion, le service animation jeunesse prévention a organisé une distribution de tee-shirts autour du thème de la lutte contre les tags, afin de sensibiliser le jeune public sur les conséquences néfastes des tags, dégradant les infrastructures municipales et les biens des particuliers. (*Lire aussi page 5*)



À la médiathèque

→ Secteur ados (13-17 ans)

Semaine de la langue française et de la francophonie

Du 20 au 27 mars, la médiathèque de Dumbéa participe à la Semaine de la langue française et de la francophonie, une manifestation internationale relayée par l'Alliance Champlain. Cette année, le thème est le suivant : « Dis-moi dix mots semés au loin ». Dix mots pour imaginer, jouer, inventer... qui seront déclinés sous la forme d'une exposition de douze panneaux.

10 mots en graff !

À l'occasion de cette manifestation, le mercredi 20 mars, de 14h à 17h, Quentin Volia animera un atelier graff destiné aux 13-17 ans. Place à l'imagination et à la créativité autour des dix mots sélectionnés cette année !

Animation gratuite. Inscriptions sur place dans la limite des places disponibles.

Go manga ! Prix littéraire

Pour répondre à l'engouement des jeunes pour les mangas, la médiathèque de Dumbéa lance la première édition de « Go manga ! », un prix littéraire dédié à la fameuse bande dessinée nipponne. Mercredi 6 mars, à 14h30, l'ouverture des inscriptions aura lieu ainsi que la présentation des dix titres sélectionnés dans deux catégories (shōnen et shōjo). Pour participer, il suffit d'être collégien (à partir de la cinquième) ou lycéen, et de s'inscrire à la médiathèque ou auprès des responsables des CDI participants.

L'objectif est de lire les dix mangas en jeu afin de voter pour son titre préféré.

Les résultats seront dévoilés le mercredi 29 mai lors de la journée de clôture. Des prix seront alors décernés aux jeunes ayant le mieux défendu leur titre préféré.

Concours de dessin manga

Dans la continuité du concours littéraire « Go manga ! », un concours de dessin sur le thème « Imagine-toi en personnage de manga » est proposé aux jeunes collégiens (à partir de la 5e) et lycéens. Les inscriptions sont, elles aussi, ouvertes à partir du mercredi 6 mars, à 14h30, à la médiathèque ou auprès des responsables des CDI participants.

Trois prix seront attribués lors de la journée de clôture du mercredi 29 mai : prix du meilleur dessin niveau collège, prix du meilleur dessin niveau lycée et prix du dessin le plus original.

Renseignements à la médiathèque de Dumbéa.

Ateliers cyberbase

Nouveau calendrier 2013 ! Tous les mercredis, de 15h30 à 17h30 (hors vacances scolaires), le responsable de la cyberbase de Koutio anime des ateliers permettant aux jeunes de découvrir différentes utilisations d'Internet et de l'informatique. Les participants abordent des domaines et des techniques aussi variés que la création d'un blog, le montage vidéo ou la création graphique.

Animation gratuite, sur inscription préalable à la médiathèque.

Attention : 4 places maximum par séance !

→ Secteur adultes

Accueil des seniors

Des animations réservées aux associations et aux maisons de retraite de la commune sont proposées les jeudis 7 et 21 mars, de 9h à 11h. Au programme : lecture, écoute musicale, prêt de documents (livres audio et livres

à gros caractères)...

L'inscription est obligatoire pour les associations qui voudraient participer à l'animation.

Renseignements et inscriptions, à la médiathèque.

Tél. : 41 43 10.

→ Retrouvez vos animations habituelles à partir du mois d'avril !

Secteur adultes :

Partageons nos lectures.

Secteur ados :

Mercredi ciné, « spécial mangas ».

Secteur enfants

Des histoires sans fin : rêves, voyages imaginaires, aventures et jeux de mots au programme de cette animation qui se déroulera en trois volets :

- **La Natte des p'tits bouts** : pour les enfants de 6 à 36 mois ;

- **Il était une fois...** : pour les enfants de 3 à 6 ans ;

- **La récré des livres** : pour les enfants de 5 ans et plus.

Et comme chaque année...

Les visites des classes des écoles auront lieu les mardis et vendredis, de 9h à 10h30 pour les élèves du primaire et de 9h à 10h pour ceux de maternelle, selon le calendrier établi en mars.

→ Nouveauté 2013 !

À compter du 19 février, les inscriptions s'effectueront tous les jours d'ouverture.

Les documents à fournir sont les suivants :

- justificatif de domicile ;
- photo d'identité ;

- pièce d'identité ;

- règlement de la cotisation annuelle ;

- autorisation du représentant légal (pour les mineurs).



Informations pratiques

Horaires d'été : les mardis et jeudis, de 14h à 17h, le samedi, de 10h à 14h.

Attention !

À partir du 19 février 2013, la médiathèque reprend ses horaires habituels : du mardi au vendredi, de 14h à 18h ; samedi, de 10h à 16h.

Les tarifs

- **500 F** pour les enfants (moins de 18 ans), les étudiants, les retraités, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif) ;

- **1 000 F** pour les adultes.

La rénovation et l'entretien des installations municipales, la réfection des routes ou encore les aménagements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des administrés restent une priorité pour la mairie et ses services techniques. Coup d'œil sur les chantiers et les projets...

→ En cours de réalisation...

Aménagement du Croissant Vert



La réception des travaux est terminée, reste à finaliser l'éclairage sur les chemins piétonniers. La réalisation de la passerelle sur la Tonghoué (reliant le parcours pédestre à la salle omnisports du lycée du Grand Nouméa) est prévue au cours du deuxième trimestre, pour une livraison fin 2013.

Rue des Verts-Coteaux

Les travaux concernant l'assainissement et la réfection de la rue ont été attribués à l'entreprise TPNC. Le chantier débutera en mars pour une durée de cinq mois.

Cellules de dégrisement de la gendarmerie

Les travaux vont débuter en février avec l'entreprise ACTB, pour une durée de six mois.



Local des archives de la mairie

Les travaux sont programmés au cours du premier trimestre pour une durée de cinq mois.

Rue Lapérouse

Les travaux de réfection de la chaussée ont été attribués à l'entreprise Colas. Des études sont en cours concernant le renforcement du réseau d'eaux usées.

Rénovation du centre culturel

L'atelier d'arts plastiques a été livré en novembre. Des travaux de réaménagement des locaux du service culture et fêtes ont été réalisés en janvier suite à l'incendie survenu en 2012. La livraison de la salle polyvalente est prévue au deuxième trimestre, système de climatisation et équipements techniques compris.



Mise aux normes des cantines scolaires

La mise aux normes des cantines de l'école primaire John-Higginson et de l'école maternelle L'Oasis est en cours pour une réception courant mars.

→ Travaux finalisés

Salle omnisports de Koutio



Les nouvelles installations sportives de Koutio seront mises en service à la rentrée scolaire.

Extension de la salle omnisports de Katiramona



La livraison du chantier est prévue pour la rentrée 2013. La salle reste néanmoins accessible au public pendant toute la durée des travaux.

Aménagement de la Maison de la jeunesse



La livraison est prévue à la rentrée 2013.



Rue du Grand Cerf

Les travaux sont terminés, la réception est en cours.

→ Chantiers à l'étude...

Pôle sportif d'Auteuil

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'équipe Courtot Architecture. Les travaux concernant l'extension et la rénovation de la salle sont prévus au second semestre.

Pôle loisirs Érudits

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'équipe Sigma Ingénierie. Un schéma d'aménagement global sera rendu au cours du premier trimestre. La première tranche de travaux débutera au cours du second semestre.

Maison des communautés

Le chantier, attribué à l'agence Pacific Études et Architectures, débutera au second semestre.

Réservoir Nord

Les études et les négociations foncières sont en cours.

Réservoir Sud

Les études se poursuivent selon le planning prévisionnel. Le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre.

→ Planning des opérations de dératisation

Les opérations de dératisation systématiques dans les quartiers de Dumbéa se dérouleront aux dates suivantes :

- **lotissements Secal, SIC-NC, Jacarandas 1 et 2** : du 4 au 8 février et du 4 au 8 mars ;
- **lotissements Les Jarriots, FSH 1, 2 et 6, Takutéa et Collines d'Auteuil** : du 11 au 15 février et du 11 au 15 mars ;

- **lotissements Pointe à la Dorade, Douvier-Renard, Alamandas et Fayard** : du 18 au 22 février et du 18 au 22 mars ;

- **lotissements Horizon, Palmier, Giozzi, Poncet (Nondoué), Poncet (Katiramona), Pointe à la Luzerne** : du 25 février au 1^{er} mars et du 25 au 29 mars.

→ Les permanences d'élus

Le maire ou ses adjoints tiennent des permanences plusieurs jours par semaine, à différents endroits de la commune, afin que les administrés qui en font la demande

puissent les rencontrer. En dehors des maisons de quartier de Val-Suzon et de Jacarandas, ces rencontres se font sur rendez-vous.

Mardi

- Maison de quartier de Val-Suzon : de 9h à 11h.
- Mairie : à partir de 8h, et mairie annexe : à partir de 13h30.

Mercredi

- Maison de quartier de Jacarandas : de 9h à 11h.

Judi

- Mairie : de 8h à 11h30.

Vendredi

- Mairie : de 9h à 11h.



→ Coupure d'eau ou d'électricité

La direction des services techniques rappelle aux administrés qu'en cas de coupure des réseaux de distribution d'eau ou d'électricité, ils doivent contacter

les concessionnaires concernés aux numéros suivants :

- **CDE : 41 37 37 ;**
- **Enercal : 25 02 70 ou 25 06 66 ;**
- **EEC : 46 36 36.**

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Service des affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

Direction Administrative et Financière

Service des finances et de la solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09
Service élections / état civil : 41 40 07 ou 41 40 31 / Fax : 43 21 94
Cellule informatique : 41 40 00
Cellule communication : 41 40 22
Service des ressources humaines : 41 40 30 / Fax : 41 64 66
Service de la vie scolaire : 41 40 34 / Fax : 41 64 66

Direction des Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention : 41 30 36

Service culture et fêtes : 41 30 55 / Fax : 41 20 20

Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12

Service animation jeunesse (Maison de la jeunesse) : 43 74 05 / Fax : 43 24 00

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05

Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76

Maison de quartier de Katiramona : 43 62 21

Service des sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28

Centre aquatique régional Guy-Verlaguet : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Service prévention : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Fourrière intercommunale : 23 86 66 / Fax : 23 86 67

Union nationale des combattants de Dumbéa : 75 25 78

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 46 55 00 / Fax : 46 55 03

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

Taxis de Dumbéa

Natacha Atman : 75 32 02

Lorna Blucker : 78 20 56

Alain Lalande : 79 06 25 / 83 01 60

Julien Ollivier : 73 00 09

Rose Rachello : 77 27 62

Patrice Siuli : 80 52 01

Dominique Thomas : 74 75 50

→ Mobilisons-nous contre la dengue !

Une épidémie de dengue est déclarée en Nouvelle-Calédonie, notre commune n'est pas épargnée !

Les agents du service sanitaire de la mairie de Dumbéa interviennent dans les quartiers, mais leur action ne peut être efficace sans votre aide régulière !

Une fois par semaine, pensez donc toujours à nettoyer votre jardin ainsi que le tour de votre maison, videz tous les récipients qui contiennent ou qui pourraient contenir de l'eau stagnante.

Pensez aussi à vous protéger en utilisant des moustiquaires ou les répulsifs corporels...

Aujourd'hui, nous devons tous agir pour lutter efficacement contre l'*Aedes aegypti*.



Pour information, les lotissements de Dumbéa les plus touchés en fin d'année 2012 ont été : SCI (côté Rivière-Salée), FSH 1 (Koutio), Collines d'Auteuil (Auteuil), Fayard (Auteuil) et Jacarandas 2 (Koutio).

→ Planning des collectes

Les déchets verts

1^{er} secteur

Avenue Boutan, Calvaire, Couvelée, Nondoué, Val-Fleuri, Val-Suzon, Katiramona.

Date de sortie

impérative :

9 mars.

2^e secteur

Koé, Dumbéa Rivière, Carigou, RT1, Koghis, Col de Tonghoué.

Date de sortie

impérative :

16 mars.

3^e secteur

Tonghoué, Giozzi, Pinèdes, Horizons, Cycas, Alamandas, Collines d'Auteuil, Douvier-Renard,

Assen Aïda,

Val-d'Auteuil, Berton.

Date de sortie

impérative :

23 mars.

4^e secteur

SIC-NC, Fayard Auteuil, Jacarandas 1, Jacarandas 2, Les Palmiers.

Date de sortie

impérative :

30 mars.

5^e secteur

FSH 1^{er} secteur, Secal, Mairie annexe, Zac Centre Urbain.

Date de sortie

impérative :

2 février.

6^e secteur

Érudits, Becquerel, Fortunes de mer, Butte de Koutio.

Date de sortie

impérative :

9 février.

7^e secteur

Pointe à la Dorade, Pointe à la Luzerne.

Date de sortie

impérative :

16 février.

8^e secteur

Dumbéa-sur-Mer, Zac Panda.

Date de sortie

impérative :

23 février.

Les ordures ménagères

Rappel : pas de collecte le mercredi et le week-end.

• Lundi - jeudi

Becquerel
Butte de Koutio
Dumbéa-sur-Mer
Érudits
Fortunes de mer
Jacarandas 2
Péage
Pointe à la Dorade
Pointe à la Luzerne

Calvaire

Carigou

Collines d'Auteuil

Couvelée

Cycas

Doubvier-Renard

Dumbéa Rivière

Fayard Auteuil

FSH 1^{er} secteur

Giozzi

Horizons

Jacarandas 1

Katiramona

Koé

Koghis

Les Jarriots

Mairie annexe

Nondoué

Palmiers

Pinèdes

Pins

Piscine

Route de Nakutakoin

RT1

Secal

SIC-NC

Val-d'Auteuil

Val-Fleuri

Val-Suzon

Zac Centre Urbain

→ Les déchets encombrants

Sur rendez-vous, gratuitement, deux fois par an. Téléphonez au numéro vert : 050 055.

→ Renseignements sur les déchets

au **050 055**

Courage et dévouement

Le centre de secours de Dumbéa

Contacts

Koutio
30 avenue d'Auteuil
Tél. : 41 00 10
Fax : 41 00 14
pompiers@mairie-dumbea.nc



Une partie des 60 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, encadrés par l'adjudant-chef Bruno Chitussi, son adjoint, Eddy Aita, et les trois chefs de garde, les sergents Yann Faye, Gilbert Ikauno et Franck Roussel.

24 heures sur 24, 365 jours par an, les pompiers de Dumbéa veillent sur la ville et ses habitants. Premier corps de Nouvelle-Calédonie à faire appel au volontariat, le centre de secours est aujourd'hui composé de 43 volontaires, encadrés par 17 pompiers professionnels. Le centre, c'est aussi 1 600 interventions par an, des heures d'entraînement et un maintien des acquis permanent.



Au centre de secours de Dumbéa, les sapeurs-pompiers n'échappent pas à la règle. Mieux : le volontariat s'ajoute aux qualités de ces soldats du feu. Le centre est en effet le premier corps de Nouvelle-Calédonie à avoir fait appel aux volontaires. De fait, tous les pompiers de Dumbéa sont ou ont été volontaires. « *En dehors des astreintes, aucune différence n'est ressentie entre les uns et les autres* », explique l'adjudant-chef Bruno Chitussi, chef de corps de Dumbéa.

Former des jeunes de Dumbéa

Dans la pratique, 60 soldats du feu, soit 43 volontaires et 17 professionnels, composent le corps des sapeurs-pompiers de Dumbéa. Pour permettre à ce dernier d'être opérationnel 24 heures sur 24, ils se divisent en trois équipes, de garde 24 heures chacune à tour de rôle. « *Si l'accent est mis sur le volontariat, c'est parce qu'il est un vecteur d'intégration sociale*, poursuit le chef de corps. *Ici, nous préférons former des jeunes des quartiers de Dumbéa plutôt que d'aller les chercher dans les autres communes.* »

Ainsi, tous les deux-trois ans, 8 à 10 nouveaux pompiers intègrent la caserne Résultat, le centre de

Dumbéa jouit d'une grande mixité culturelle, d'une très grande amplitude d'âge – entre 19 et 59 ans – et d'une moyenne d'âge peu élevée – autour de 23 ans. Tous connaissent parfaitement la commune.

Directement rattaché au secrétariat général de la mairie de Dumbéa, auprès duquel il prend ses directives principales, le centre de secours est en lien étroit avec la police municipale et la direction

des services techniques de Dumbéa.

Ces cinq dernières années, le centre a bénéficié d'une augmentation de ses effectifs et s'est doté de nouveaux matériels, de quoi faire face aux difficultés d'une commune très étirée et en pleine expansion. Deux défis que les pompiers, chaque jour, ont à cœur de relever, avec, comme le dit leur devise, « courage et dévouement ».

→ 1 600 interventions par an

60 % = secours à victimes (malaises, détresses, accidents de la route...)
20 % = feux de brousse
10 % = feux d'habitation
10 % = opérations diverses (élagage, nettoyage de chaussée...)

→ Une journée au centre de secours de Dumbéa

La prise de service débute à 8h du matin. Après un premier rassemblement en tenue, les pompiers vérifient le matériel et les engins.

À 9h, une séance d'instruction au secourisme d'une demi-heure permet de maintenir les acquis.

De 9h30 à 11h, une séance de sport permet de rester au top de sa forme physique. Deux fois par an, des tests obligatoires permettent d'évaluer l'aptitude physique des pompiers.

De 13h30 à 15h30, deux heures de manœuvres spécifiques sont obligatoires.

À 18h, les volontaires sont remplacés par une nouvelle garde de volontaires, jusqu'au prochain changement à 6h. Les nouveaux arrivants ont droit à une nouvelle séance d'instruction dispensée par leurs collègues professionnels. Ces derniers terminent, eux, à 8h du matin.

Cette organisation est entrecoupée de 4 à 5 interventions en moyenne par jour...



→ Les missions principales du centre de secours

- Protéger les personnes et les biens
- Secourir les personnes
- Lutter contre les incendies
- Protéger l'environnement

